

**Discours du Premier ministre ISHIBA Shigeru
à la 80ème session de l'Assemblée générale des Nations unies
(Traduction provisoire)**

1. Introduction :

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

Quelle est la raison d'être de l'Organisation des Nations unies (ONU), qui nous réunit aujourd'hui en cette enceinte ?

L'ONU accomplit-elle véritablement le rôle qui est le sien ?

Il y a 80 ans, l'ONU a été créée pour devenir le pilier d'un nouvel ordre international fondé sur la sécurité collective.

La Première Guerre mondiale, première guerre totale de l'histoire, avait conduit à la création de la Société des Nations, pour éviter qu'un tel drame ne se reproduise. Pourtant, celle-ci n'a pas réussi à empêcher l'éclatement de la Seconde Guerre mondiale. C'est à la lumière de cette expérience que l'ONU a été fondée par les pays vainqueurs, afin de préserver la paix et la sécurité internationales.

Mais, 80 ans plus tard, peut-on vraiment affirmer que l'ONU est à la hauteur des espoirs qui avaient été placés en elle et qu'elle exerce pleinement ses fonctions ?

2. La création des Nations unies / la paix et la sécurité internationales :

Madame la Présidente,

La paix et la sécurité ne sont jamais acquises. Sans nos efforts actifs, la paix et la sécurité ne seront pas réalisées.

L'objectif le plus important de l'ONU, comme sa Charte l'énonce, est de maintenir la paix et la sécurité internationales. Le Conseil de sécurité en assume la responsabilité principale. Les cinq États qui ont joué un rôle de premier plan dans la création de l'Organisation se sont vu octroyer les privilèges que sont un poste permanent dans le Conseil et un droit de veto. Ainsi, ils ont été chargés d'une responsabilité lourde. La Charte comprend également des dispositions visant à établir une force armée des Nations unies sous l'autorité du Conseil. Afin de parer à une éventuelle défaillance de ce Conseil, le droit de légitime défense individuelle et collective est resté reconnu à chaque État.

Cependant, dans de nombreux cas critiques, le Conseil de sécurité n'a pas pu prendre les décisions nécessaires en raison du droit de veto exercé par les membres permanents.

Bien entendu, les États membres de l'Organisation ont développé de manière créative des systèmes divers en mettant en commun leur sagesse.

En 1950, la résolution « Union pour le maintien de la paix » a été adoptée, permettant à l'Assemblée générale de prendre l'initiative pour agir. En 1956 avec la Crise du canal de Suez, le cessez-le-feu a été obtenu après que les pays concernés, dont deux membres permanents du Conseil de sécurité, le Royaume-Uni et la France, ont accepté la résolution adoptée lors de la session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale. Des opérations de maintien de la paix, qui ne sont pas mentionnées dans la Charte, ont également été créés à cette occasion.

Au moment de la guerre du Golfe, la résolution du Conseil de sécurité a autorisé les États membres à faire usage de la force.

Depuis 2022, une explication devant l'Assemblée générale est demandée après chaque veto émis par un membre permanent du Conseil de sécurité.

Malgré tous ces aménagements, le Conseil de sécurité ne parvient pas à exercer pleinement ses fonctions.

L'exemple le plus marquant est celui de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Un membre permanent du Conseil de sécurité, qui a une responsabilité importante dans la paix et la sécurité internationales, a ébranlé les fondements de l'ordre international en envahissant son voisin. Plusieurs résolutions n'ont pas pu être adoptées en raison de l'exercice du droit de veto. En outre, la résolution de l'Assemblée générale qui demande le retrait immédiat de la Russie, bien qu'adoptée, n'a pas été mise en œuvre. La Russie, interprétant l'article 51 de la Charte à sa guise et prétextant un droit de légitime défense collective, continue à envahir l'Ukraine. Cela nous rappelle « Le Printemps de Prague ». L'article 51 ne doit pas être utilisé de manière arbitraire.

Le droit de veto était un choix nécessaire, servant de soupape de sécurité pour éviter tout conflit direct entre grandes puissances. Cependant, les limites intrinsèques auxquelles est confronté l'ONU sont aujourd'hui évidentes.

Madame la Présidente,

Retracer le parcours des Nations unies nous met face à une évidence : nous devons réformer le Conseil de sécurité sans délai.

Un élargissement des deux catégories de membres, permanents et non-permanents, est nécessaire. Malgré un quadruplement du nombre d'États membres de l'organisation, le nombre de membres permanents est resté inchangé depuis la création de l'organisation. Il n'est pas nécessaire d'augmenter ce nombre de manière inconsidérée. Nous sommes persuadés qu'il est possible d'accroître la représentativité du Conseil sans compromettre son efficacité.

Au moment d'élargir le Conseil de sécurité, il faut prêter attention au droit de veto octroyé aux membres permanents. Nous, le G4, proposons de suspendre le droit de veto des nouveaux membres permanents pendant 15 ans.

Une fois la réforme mise en œuvre, l'ONU pourra aborder les défis

auxquels nous sommes confrontés avec une plus grande légitimité et elle pourra devenir, oserais-je dire, une organisation « meilleure qu'elle n'est aujourd'hui ».

Dans le « Pacte pour l'avenir » de l'année dernière, nous, les dirigeants des États membres de l'ONU, nous sommes accordés sur le besoin urgent de la réforme du Conseil de sécurité et nous avons déclaré que nous entendons renforcer les travaux sur la réforme. Néanmoins, dans quelle mesure les discussions ont-elles progressé au cours de l'année écoulée ? Nous avons la responsabilité d'accélérer les discussions en vue de mettre en œuvre la réforme et d'obtenir des résultats rapidement. Il n'est pas question que chacun se mette des bâtons dans les roues autour des méthodes d'élargissement. Nous devons être conscients qu'à l'instant même où je prononce ce discours, des vies innocentes sont perdues. La reconstruction d'une gouvernance mondiale responsable, la mise en œuvre résolue de la réforme du Conseil de sécurité, tels sont les appels que le Japon exprime avec force à la communauté internationale.

Madame la Présidente,

Après la fin de la guerre froide, pendant un instant, l'espoir d'une paix mondiale a germé. Mais il a été éphémère. Il y a eu des conflits ethniques, comme ceux qui ont eu lieu en ex-Yougoslavie ; il y a eu des attentats terroristes simultanés qui ont ciblé notamment New York où nous nous trouvons ; des entités non étatiques ont acquis une force destructrice équivalente à celle d'un État ; nombre de situations imprévues au moment de la création de l'ONU se sont produites.

Territoire, ethnie, religion et disparités économiques : malheureusement, ces sujets de conflit ne disparaîtront jamais du monde. Au contraire, ils deviennent de plus en plus sensibles dans cette société internationale multipolaire. Quel rôle l'ONU peut-elle jouer dans ce contexte difficile ?

Madame la Présidente,

La situation en Palestine est aujourd'hui si grave et préoccupante que les

conditions préalables à la solution à deux États, solution à laquelle la société internationale a aspiré de longue date et que le Japon a toujours soutenu, sont menacées d'ébranlement. L'expansion récente des opérations terrestres menées par l'armée israélienne dans la ville de Gaza aggrave considérablement une situation humanitaire déjà dramatique et marquée notamment par la famine dans la bande de Gaza. Le Japon ne saurait en aucun cas l'accepter et la condamne dans les termes les plus fermes. Il appelle à l'arrêt immédiat de ces opérations. Nous exprimons en outre notre profonde indignation face aux déclarations de hauts responsables du gouvernement israélien qui semblent rejeter toute idée d'un État palestinien.

Nous ne pouvons en aucun cas fermer les yeux sur les souffrances inimaginables que vit la population de Gaza. Le Japon a toujours été aux côtés de la population gazaouie, apportant l'aide humanitaire nécessaire à la protection de leur vie et de leur dignité, et prenant parfois même en charge médicalement sur son territoire des gazaouis blessés et/ou malades.

Pendant des siècles par le passé, les populations arabes et juives ont vécu côte à côte en paix. Face aux actes terroristes perpétrés par le Hamas et au drame qui se déroule à Gaza sous nos yeux, un grand nombre de personnes éprouvent une profonde tristesse. Le chemin vers la coexistence des deux États ne doit jamais être interrompu car c'est ce que la société internationale a toujours recherché depuis les accords d'Oslo et ce malgré d'innombrables difficultés.

Pour le Japon, la reconnaissance de l'État de Palestine n'est pas une question de « si » mais de « quand ». La poursuite des actes unilatéraux d'Israël ne saurait en aucun cas être acceptée. Je souligne ici que si Israël engage de nouveaux actes qui ferment la voie à la réalisation de la solution à deux États, le Japon prendra de nouvelles mesures. Le plus important est que la Palestine puisse exister de manière durable et coexister avec Israël, et notre pays continuera d'agir de manière active et réaliste afin de se rapprocher pas à pas de l'objectif de la solution à deux États.

Pour accueillir la Palestine comme membre responsable de la société internationale, il faut qu'elle se dote d'une structure de gouvernance

responsable. Comme l'a affirmé la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies du 12 septembre 2025, nous demandons au Hamas de libérer immédiatement les otages et de remettre ses armes à l'Autorité palestinienne.

Le Japon continuera à soutenir avec force la construction de l'État palestinien, donc l'établissement de son autonomie économique et l'instauration d'une gouvernance effective. Dans le parc agro-industriel de Jéricho, situé en Cisjordanie et installé grâce à notre assistance, 17 entreprises palestiniennes emploient aujourd'hui plus de 300 personnes, et exportent des produits à forte valeur ajoutée tels que des compléments alimentaires, des denrées alimentaires et des produits pharmaceutiques à base d'olives. Nous devons assurer l'autonomie économique de la Palestine.

Un État ne peut jamais fonctionner sans des fonctionnaires dotés d'un profond sens de leur mission et de hautes compétences. La corruption chez les fonctionnaires ne saurait en aucun cas être tolérée. Le Japon a déjà formé, au cours de 27 dernières années, plus de 7 000 Palestiniens et contribué au renforcement de leur capacité. Nous continuerons à soutenir activement le développement des ressources humaines en Palestine.

Dans la mise en œuvre de ces initiatives, nous coopérons également avec nos partenaires d'Asie du Sud-Est, dont des pays musulmans tels que l'Indonésie et la Malaisie. Pour ce faire, le Japon a lancé en 2013 un cadre spécifique et en assure depuis lors le leadership.

Nous soutenons fermement le plan visant à promouvoir une paix et une stabilité durables au Moyen-Orient à travers l'élargissement des accords d'Abraham. Ils portent le nom du patriarche des religions juive, chrétienne et musulmane. Alors qu'il est fort regrettable que les mouvements en faveur de leur mise en œuvre stagnent, je suis convaincu que cela n'entache en rien leur valeur.

Madame la Présidente,

Un membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies brandit ouvertement la menace nucléaire. Je suis profondément préoccupé par la

situation actuelle qui risque d'abaisser le seuil d'utilisation des armes nucléaires et de remettre en cause l'efficacité de la dissuasion nucléaire. Nous devons maintenant faire face directement à la question des armes nucléaires.

Je suis bien conscient qu'au Japon comme à l'international des voix nous demandent, nous, seul pays ayant subi des bombardements atomiques, d'adhérer au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

Cependant, nous sommes tenus de préserver ce monde sans guerre nucléaire et de réaliser un monde sans armes nucléaires. Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), qui rassemble les pays dotés et non dotés d'armes nucléaires constitue pour cela un cadre unique, alliant efficacité et réalisme. Nous faisons appel à l'esprit de dialogue et de coopération de la communauté internationale pour la réussite de la Conférence d'examen du TNP qui aura lieu en 2026 afin de se rapprocher pas à pas de l'objectif d'un monde sans armes nucléaires.

Pour le Japon qui se trouve dans un environnement sécuritaire sévèrement dégradé, l'offre de dissuasion élargie, y compris nucléaire, des États-Unis reste nécessaire pour protéger la vie et les biens de ses citoyens. Tant que nous mettons en œuvre une politique de sécurité responsable, la réalité me dicte de ne pas prendre une position mettant en cause la dissuasion nucléaire. Or, la catastrophe causée par l'utilisation de l'arme nucléaire que le Japon a connue ne doit pas se répéter.

L'histoire montre que Hiroshima a été la première ville à subir un bombardement atomique, et cela ne changera jamais. Que Nagasaki soit la dernière dépend des efforts constants et de la sagesse de l'humanité.

Pour la plupart des gens dans le monde, l'image associée aux bombes atomiques est probablement celle d'un nuage en forme de champignon dont des photos ont été prises depuis le ciel juste après leur largage. Mais que s'est-il vraiment passé sous ces nuages il y a 80 ans à Hiroshima et à Nagasaki ?

Cette année, le 6 août, j'ai assisté à la cérémonie de commémoration de la paix à Hiroshima, où j'ai lu un poème tanka [poème en 31 syllabes].

Ces os lourds
ceux d'un enseignant
à leurs côtés
des petits crânes
rassemblés en cercle

Ce tanka, attribuée à la poétesse Mme SHODA Shinoe est gravé sur le « Monument aux enseignants et élèves des écoles élémentaires nationales victimes du bombardement atomique » qui se trouve à proximité de l'épicentre. J'entends la voix désespérée des enseignants impuissants à protéger leurs élèves alors que ces derniers cherchaient vainement leur aide dans les flammes ardentes.

Tant de citoyens ont été privés de leur vie, de leurs rêves, en un instant. Ceux qui ont survécu ont longtemps souffert des effets de l'irradiation sur leur santé. Leurs souffrances perdurent jusqu'à aujourd'hui, 80 ans après. Je souhaite fortement que les dirigeants du monde, et la jeunesse également, qui prendra leur relai dans le futur, viennent visiter Hiroshima et Nagasaki pour comprendre la réalité de ces bombardements atomiques.

Madame la Présidente,

C'est la Corée du Nord qui, aujourd'hui, remet en cause les efforts en faveur d'un monde sans armes nucléaires. Son programme de développement nucléaire et balistique constitue une menace grave pour la paix et la stabilité internationales. Nous appelons instamment à la mise en œuvre intégrale des nombreuses résolutions du Conseil de sécurité visant à parvenir à une dénucléarisation complète.

Subsiste également le problème des enlèvements de ressortissants japonais par la Corée du Nord. Il constitue un problème humanitaire et ne souffrant aucun délai en raison du vieillissement des familles des personnes enlevées.

Le gouvernement japonais traite les différents contentieux avec la Corée du Nord, comme les enlèvements ou le programme nucléaire et balistique, conformément à la Déclaration de Pyongyang, en ne laissant aucune problématique de côté, et œuvre à régler le passé malheureux et à normaliser ses relations avec la Corée du Nord. Cette politique reste inchangée.

Le Japon continuera d'appeler la Corée du Nord au dialogue. Nous sollicitons instamment la compréhension et le soutien continus de la communauté internationale.

3. Développement :

Madame la Présidente,

Le rôle des Nations unies ne se limite pas à la sécurité au sens strict. Les activités économique et sociale sont également indispensables à la paix et à la sécurité internationale.

Le principe de « sécurité humaine », auquel le Japon accorde une importance primordiale, place l'individu et la garantie de la dignité humaine au centre. Le Japon, à travers les aides qu'il accorde, ne recherche ni intérêts économiques, ni emprises militaires. Il souhaite simplement pouvoir se réjouir, s'attrister et travailler main dans la main avec tous les pays du monde. Tel est le principe fondamental de la coopération internationale japonaise.

Fort de cette détermination, j'ai présidé le mois dernier à Yokohama la 9^e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD). Depuis le lancement de cette conférence en 1993, le Japon s'est engagé à soutenir les efforts de l'Afrique pour relever ses défis. Cette année encore, nous avons mis en avant la cocréation de solutions innovantes pour les problèmes auxquels l'Afrique est confrontée, en tirant parti des technologies et du savoir-faire du Japon.

Nous avons également lancé l'« initiative pour la zone économique océan

Indien - Afrique », visant à dynamiser le commerce et les investissements en Afrique et dans la région de l’océan Indien et à favoriser l’intégration régionale africaine. Dans ce cadre, nous poursuivrons notre coopération étroite avec l’Inde. Le Japon continuera à mettre tout en œuvre pour un « Indopacifique libre et ouvert » (FOIP).

4. Conclusion :

Madame la Présidente,

Aucun pays ne peut bâtir d’avenir radieux sans regarder son passé en face. A l’occasion de la commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale le 15 août dernier, j’ai moi-même renouvelé solennellement ma détermination à ne jamais laisser se répéter les ravages de la guerre.

La plupart de ceux qui ont connu la Seconde Guerre mondiale qui a divisé la communauté internationale ont désormais quitté l’espace public. Aujourd’hui pourtant la communauté internationale se dirige à nouveau vers la division et la confrontation. Chaque jour, de nombreuses vies sont perdues en Ukraine et au Moyen-Orient. La sécurité en Asie de l’Est, où se situe le Japon, est intimement liée à la stabilité de ces régions. L’ordre international libre et ouvert fondé sur l’État de droit se trouve aujourd’hui confronté à un défi historique.

Je souhaite affirmer avec force qu’il est essentiel, pour faire face à ce défi, de continuer à promouvoir et à défendre une démocratie saine et résiliente.

Je ne veux pas faire preuve d’un optimisme naïf en avançant l’idée que la simple expansion de la démocratie conduira automatiquement à la paix dans le monde. Écarter le totalitarisme et le populisme irresponsable, éviter le nationalisme étroit, ne pas tolérer la discrimination ni l’hostilité envers les étrangers – c’est cette démocratie saine et résiliente qui, selon moi, contribue de manière décisive au maintien et au renforcement de l’ordre international libre et ouvert, ainsi qu’à la paix et à la sécurité internationales.

Les fondements de cette démocratie sont le courage et la sincérité pour regarder le passé en face, la sensibilisation aux droits de l'homme, un espace public sain où le journalisme remplit pleinement sa mission, et un véritable libéralisme capable d'écouter avec humilité les arguments d'autrui.

Madame la Présidente,

70 ans se sont écoulés depuis la Conférence de Bandung où les pays d'Asie et d'Afrique se sont réunis pour la première fois afin d'appeler à la paix et à la coopération internationales. C'était la première conférence internationale à laquelle notre pays participait après la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Les peuples d'Asie ont fait preuve d'un esprit de tolérance en acceptant le Japon après la guerre, malgré les profonds dilemmes que cela impliquait. Mais c'est grâce à cette tolérance et avec le serment de ne plus jamais recourir à la guerre que notre pays a été en mesure de déployer tous ses efforts pour instaurer une paix durable dans le monde.

Au cours de mes échanges avec les dirigeants asiatiques, notamment ceux de la Corée du Sud, de la Chine et de l'Asie du Sud-Est, j'ai pu confirmer et répéter cette conviction qui est la mienne : il faut aller plus loin dans la construction de relations qui portent l'avenir.

Au cours de l'année écoulée, j'ai eu l'occasion de visiter plusieurs pays d'Asie et d'Amérique latine. De nombreux dirigeants sont également venus au Japon. Au total, j'ai rencontré les représentants de 90 pays et de 4 organisations internationales. A travers ces occasions, j'ai pu constater à maintes reprises que le Japon était reconnu comme un partenaire nécessaire dans le monde. Je souhaite vivement que notre pays soit et demeure une nation fiable et indispensable à la communauté internationale.

Pour une réforme du Conseil de sécurité, au plus tôt.

Pour un monde sans guerre nucléaire, un monde sans armes nucléaires.

Pour un monde capable de surmonter ensemble les défis planétaires.

Et, plutôt que la division, la solidarité. Plutôt que l'affrontement, la

tolérance.

Le Japon continuera à marcher aux côtés de la communauté internationale. Inébranlable dans sa volonté, il restera en première ligne des efforts communs. C'est avec cette détermination que je souhaite conclure mon discours.

Je vous remercie pour votre attention.